

ESPACE CARTIER

MAISON DU TOURISME

23, place de Catalogne - 75014 Paris

[Métro : Montparnasse-Bienvenue ou Gaité]

SCOT, PLU, conventionnement ... des outils réglementaires et contractuels au service des stratégies de développement touristique territorial

Journée animée par les équipes d'ATOOUT FRANCE et par Maître **Aldo SEVINO**, avocat aux barreaux de Paris et Lyon, expert en droit de l'urbanisme et de l'aménagement et en droit des contrats publics.

9h00 Accueil des participants

9h30 Introduction générale de la journée par **Christian MANTEI**, directeur général d'ATOOUT FRANCE

9h45 Présentation des travaux d'ATOOUT FRANCE par **Claire FAESSEL-VIROLE**, responsable du Pôle Politique et Aménagement de la Montagne au CETE de Lyon

10h00 Eclairage juridique sur la prise en compte du tourisme et du développement des destinations touristiques en droit de l'urbanisme : l'avis d'un expert juridique auprès des collectivités – Questions-Réponses avec **Maître Aldo SEVINO**, avocat aux barreaux de Paris et Lyon, expert en droit de l'urbanisme et de l'aménagement et en droit des contrats publics

10H30 SÉQUENCE 1

INTÉGRER LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT

Animateur : **Gabrielle LABESCAT**, urbaniste, chargée de mission à ATOOUT FRANCE

- La prise en compte du tourisme dans l'exercice de planification à l'échelle intercommunale, l'exemple d'un SCOT, par **Jean-Michel MAISONS**, directeur adjoint d'AUDELOR (Agence d'Urbanisme et de Développement Economique du Pays de Lorient)
- La définition d'une stratégie touristique à l'échelle communale et sa traduction dans les PLU, par **Robert VORGER**, maire des Avanchers-Valmorel

- La Zone d'Aménagement Concerté, outil d'aménagement : l'exemple de la commune des Orres, par **Marie-Aimée BUFFET, responsable du domaine skiable et chargée de mission à la SEMLOR (Société d'Economie Mixte de la Commune des Orres)**
- La ZPPAUP : mise en valeur et protection du bâti remarquable comme atout touristique, par **Didier BOROTRA, sénateur-maire de Biarritz**

11h30 Débat avec la salle

12h30-13h30 Déjeuner

13H30 SÉQUENCE 2

CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ TOURISTIQUE ET ANTICIPER LA MUTATION DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Animateur : **Christine BOUYER, déléguée générale de l'Union Nationale des Associations de Tourisme**

- Les logiques et les attentes des opérateurs touristiques, par **Stéphane GROLLIER, sous-directeur Hébergements à ATOUT FRANCE**
- Le conventionnement dans le cadre des Lois Montagne et Littoral, outil de contrôle des opérations, par **Maître Aldo SEVINO, avocat aux barreaux de Paris et Lyon, expert en droit de l'urbanisme et de l'aménagement et en droit des contrats publics** et **Robert VORGER, maire des Avanchers-Valmorel**
- Le bail à construction, outil de l'action foncière, par **Anne FAURE, directeur général de SODISTOUR TOURISTRA VACANCES**
- Pérenniser la présence d'une offre d'hébergements diversifiée et lutter contre le phénomène de résidentialisation de l'hôtellerie de plein-air, par **Nathalie BATELLI, directeur du Comité Départemental de Tourisme de la Vendée**

15h00 Débat avec la salle

16h00 Conclusion de la journée

- Définir une stratégie touristique locale, une nécessité pour les territoires ?

16h30 Fin de la journée